

20 juil 2012 -21:23

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2012

Modification du Code pénal concernant la provocation au terrorisme

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet modifiant le Code pénal, concernant la prévention du terrorisme.

Voir communiqué de presse en annexe.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>